

Noë Richter

Conservateur en chef
Bibliothèque de l'Université du Maine

Lecture populaire et lecture ouvrière : deux composantes du système de lecture français

Il y aura en 1983 un bi-centenaire que nous ne célébrerons pas, celui des *Vues patriotiques sur l'éducation du peuple* de Louis Philipon de La Madelaine. Lorsque l'ouvrage parut, l'expulsion des Jésuites et la déshérence de leurs collègues stimulaient la réflexion pédagogique depuis vingt ans et suscitaient une floraison de projets d'éducation nationale. Les *Vues patriotiques* sont l'un d'entre eux, mais c'est le premier qui formule les principes d'une politique et d'une organisation de la lecture des masses populaires. Philipon a été le premier à proposer la sélection des livres utiles, leur réunion dans des salles publiques et l'élaboration d'un programme d'édition de livres populaires. Il a affirmé aussi la responsabilité de l'Etat et des communes dans la mise en œuvre de cette politique. C'est sur cette conception que se sont fondées la lecture populaire et la lecture publique. Après bien des alternatives et bien des éclipses, l'Etat a fini par reconnaître et par assumer sa responsabilité dans ce domaine. L'année 1982, qui a clos la période bi-séculaire qui nous sépare des *Vues patriotiques*, a vu paraître les rapports Vandevoorde et Pingaud où cette responsabilité a été portée au plus haut degré. Il y est dit que l'Etat doit animer et coordonner un « Service public de lecture », vaste ensemble regroupant les institutions publiques, les bibliothèques des associations et celles des comités d'entreprise. C'est là un nouveau palier de l'histoire de la lecture, puisque le rapport du groupe d'étude interministériel publié en mars 1968 ne prenait en compte que le seul secteur public. Cet élargissement des responsabilités de l'Etat marque le terme d'une double convergence, celle des différentes fonctions bibliothéconomiques dans la médiathèque publique d'aujourd'hui, et celle de l'action des collectivités qui agissent depuis deux siècles pour faire pénétrer le livre dans les couches sociales défavorisées.

Nous avons ici-même¹ proposé une analyse du concept de lecture publique et montré que celle-ci avait progressivement réuni des

fonctions et des services apparus à des moments différents de l'histoire des bibliothèques et assumés alors par des institutions de types différents. Cet amalgame des fonctions est un effet du changement de la perception que la société française a eue des modes de participation des masses populaires aux valeurs véhiculées par le livre. Les acteurs, simultanés ou successifs, de la lecture populaire et de la lecture publique ont été nombreux, et les protagonistes n'ont pas toujours été les mêmes. Selon les régimes, l'Etat s'est affirmé comme promoteur ou s'est effacé, au nom du libéralisme, pour laisser agir les associations confessionnelles ou laïques. Plus tard venues, les sociétés ouvrières ont mené une action discrète, secrète parfois, jusqu'au moment où un nouvel ordre juridique leur a permis de développer une action culturelle spécifique. Or nous voyons aujourd'hui toutes ces institutions converger vers une conception commune, et l'Etat se poser comme tuteur et coordinateur d'actions dont il affirme vouloir respecter la pluralité et l'originalité. L'analyse du passé de la lecture populaire nous aide à mieux comprendre les causes d'une évolution qui s'est précipitée depuis dix ans et qui est étroitement liée aux dominantes idéologiques et culturelles de l'histoire sociale française.

On saisit bien à travers la littérature pédagogique de la période prérévolutionnaire les motivations qui justifient l'institution de la bibliothèque populaire. Il s'agit essentiellement d'entretenir la capacité de lire acquise à l'école. La bibliothèque n'est qu'un élément de l'instruction du peuple. L'instrument de celle-ci, l'école élémentaire, est certes bien antérieur au XVIII^e siècle. L'alphabétisation des masses populaires a été une conséquence de la Réforme et de la Contre-Réforme, qui ont fait de l'école un des instruments de la christianisation et de la moralisation des classes inférieures de la société. Mais on perçoit vers le milieu du siècle un certain nombre de faits dont la conjonction va modifier sensiblement la finalité de l'institution scolaire et susciter des projets d'organisation de la lecture du peuple. Les contemporains ont noté une transformation du comportement culturel des classes laborieuses. Les

1. Introduction à l'histoire de la lecture publique. In : *Bulletin des bibliothèques de France*, avril 1979, p. 167-174.

paysans aisés, les boutiquiers, les artisans, les domestiques sont de plus en plus nombreux à envoyer leurs enfants dans les collèges. Dans les villes, à Paris surtout, le petit peuple s'adonne ostensiblement à la lecture. Ces notations sont objectivement confirmées par les progrès de l'alphabétisation mesurés à l'aide des signatures des registres de l'état-civil et par le dépouillement des inventaires après décès, qui montrent que les artisans et les domestiques ont souvent des livres dans leurs logements. Il y a là un fait de société essentiel : en dehors de toute contrainte et de toute incitation collective, les couches populaires manifestent le désir de s'instruire et utilisent l'institution secondaire et le livre davantage que dans le passé. Le développement de la pensée économique va agir dans le même sens : l'école physiocratique découvre la valeur productive de la classe paysanne et propose de généraliser l'école dans les campagnes pour améliorer le savoir-faire et les conditions d'existence des agriculteurs.

Le comportement populaire provoque une inquiétude diffuse dans les classes privilégiées et suscite chez elles des attitudes contradictoires². Les projets d'organisation de l'éducation nationale publiés avant 1789 sont une réplique directe aux attitudes nouvelles. Ils expriment la méfiance et la réprobation de ceux qui détiennent le savoir et le pouvoir et qui sentent confusément que les progrès de l'instruction et de la lecture sont une menace pour leur monopole. Cette crainte va aviver le courant obscurantiste hostile à tout projet d'instruction populaire, courant qui restera virulent dans les campagnes jusqu'aux premières années de la III^e République. Mais l'opinion éclairée a surmonté ces réactions viscérales primitives et tenté d'endiguer les besoins nouveaux en posant des limites et en édictant des interdits, dont la finalité avouée était de maintenir l'instruction du peuple au niveau de l'utilitaire quotidien. Ces limitations sont fondées sur une représentation parfaitement cohérente qui réunit un consensus à peu près général³. L'état de la société est fondé sur un ordre naturel, immuable et juste. Le peuple est donc nécessairement voué aux travaux mercenaires et serviles. La force de ses bras est une source de richesse pour la nation et il serait dangereux qu'il quitte son état. La condition populaire est volontiers assimilée à celle de l'enfance. Mû par l'instinct, les sens et la passion, le peuple échappe aux lumières de la raison. Les classes supérieures, auxquelles l'éducation a donné un

sens plus juste de l'intérêt général, doivent donc agir pour adoucir les misères du peuple et le rendre plus heureux dans sa condition. C'est sur cette conviction que vont s'établir très solidement une philanthropie et un paternalisme efficaces qui sont encore bien visibles dans les bibliothèques d'aujourd'hui.

C'est un parlementaire, Caradeuc de La Chalotais, qui a exprimé très tôt, dès 1763, l'essence de cette conception : « le bien de la société demande que les connaissances du peuple ne s'étendent pas plus loin que ses occupations ». Cette phrase célèbre a été citée, plagée et paraphrasée pendant plus d'un siècle. Sur ce thème, c'est Philipon de la Madelaine qui a fourni l'essai le plus élaboré : « Tout par routine, rien par principe », « un peu, mais pas trop ; beaucoup de pratique, point de science ». Le peuple apprendra ainsi à chérir l'état où la Providence l'a placé, « parce que l'éducation en lui ôtant l'ignorance ne lui aura pas donné le savoir ». Philipon fixe donc à la lecture des limitations qui conditionneront durablement l'édition et la lecture populaires. Il condamne les livrets du colportage qui véhiculent la fausse science, maintiennent la superstition et répandent la fable et le conte. Il ne faut pas en effet que le livre ouvre les portes du rêve. Le risque serait trop grand d'inspirer au peuple le dégoût de sa condition et de mettre ainsi en péril l'ordre économique et social. La lecture sera limitée au « bon livre », c'est-à-dire à celui qui fait connaître au peuple ses droits et ses devoirs, améliore son savoir-faire et par là son bien-être. La Révolution élargira à peine le projet par une motivation politique, civique et nationaliste, et complétera les programmes par les catéchismes révolutionnaires et les journaux patriotiques. Ainsi, dès la fin du XVIII^e siècle, sont édifiés les trois piliers sur lesquels se fonderont toutes les entreprises de promotion de la lecture en milieu populaire : MORALISME, DIDACTISME, CIVISME.

Le discours philanthropique et paternaliste sera répété et amplifié tout au long du XIX^e siècle. Il a fourni la substance de tous les projets d'organisation de la lecture qui se sont succédé de la Restauration au Second Empire⁴, et c'est par lui que nous connaissons la bibliothèque populaire, ses motivations et son idéologie, ses modes de fonctionnement. L'audience du discours dominant et ses partis pris normatifs ont longtemps masqué la réalité du fait de lecture dans les classes laborieuses. Il a occulté un autre discours, celui que les prolétaires ont commencé à tenir sur l'instruction et sur la lecture lorsque la conscience ouvrière s'est éveillée. Il importe de restituer les opinions du monde du travail

2. Georges SNYDERS les a clairement analysées dans *La Pédagogie en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, p. 396-410.

3. Nous avons analysé les opinions sur l'instruction et la lecture du peuple dans : « Prélude à la bibliothèque populaire : la lecture du peuple au Siècle des lumières ». In : *Bulletin des bibliothèques de France*, juin 1979, p. 285-297.

4. Ces projets ont été étudiés dans nos deux ouvrages : *les Bibliothèques populaires*. - Cercle de la librairie, 1978 et *Bibliothèques et éducation permanente*. - Université du Maine, 1981.

sur le rôle du livre dans l'éducation ouvrière, parce qu'elles procèdent dans une large mesure d'une rétroaction devant l'activisme paternaliste et qu'elles sont avec celui-ci une composante essentielle de la lecture publique.

Pendant un demi-siècle, le discours philanthropique sera le seul à se faire entendre. La création de bibliothèques publiques dans les districts (1794), dans les écoles centrales (1795), de bibliothèques populaires catholiques dans les diocèses de Grenoble (1817) et de Bordeaux (1820), l'édition de livres populaires par la Société pour l'instruction élémentaire (1818) et par la Société catholique des bons livres (1824-1830), l'introduction de l'enseignement mutuel (1815) et la création de cours du soir (1820) sont autant de signes de la volonté des gouvernements, de l'Eglise, des conservateurs attachés à la défense du trône et de l'autel, de l'aristocratie et de la bourgeoisie industrielles et libérales, de répondre à la demande d'instruction qu'ils perçoivent dans les milieux populaires. Nous ne savons pas comment ceux-ci ont réagi. La conscience populaire est encore obscure et peut-être n'a-t-elle jamais perçu le projet paternaliste. En tous cas, les masses populaires ne s'y sont nullement conformées. En effet, le peuple lit. Il lit même beaucoup trop au gré de quelques-uns. Il lit des livres de dévotion, qui entrent parfaitement dans les vues des philanthropes. Il lit les livrets du colportage, que les philanthropes condamnent. En marge de ce fonds commun, il lit quelques textes de la littérature des siècles passés, très rarement ceux des écrivains du XVIII^e siècle, des livres d'histoire et des récits de voyage. On trouve aussi dans les foyers populaires des ouvrages de pratique professionnelle et des livres scolaires. Peu nombreux, les livres y sont respectés, soigneusement conservés et transmis de génération en génération.

Entre le contenu de ces bibliothèques, qui nous est révélé par les archives notariales et par l'enquête que l'abbé Grégoire lança sur les patois en août 1790, et le projet philanthropique, l'écart est faible. Mais les Mémoires rédigés par les hommes et les femmes du peuple au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle révèlent un décalage autrement important. La militante saint-simonienne Suzanne Voilquin (née en 1801) nous dit avoir lu à haute voix pour sa mère, ouvrière à domicile, tous les romans d'un cabinet de lecture voisin et y avoir puisé « des notions fausses sur la vie réelle ». Suzanne Voilquin reconnaît donc le bien-fondé de la condamnation du roman. Mais après la mort de sa mère, en 1821, elle se met à lire Voltaire, Rousseau, Volney et Mme de Staël. Le menuisier Agricole Perdiguier (né en 1805) a acheté dans sa jeunesse des livres de piété populaire et des livrets de la bibliothèque bleue, et il a lu des classiques découverts dans la bibliothèque paternelle. Il confirme donc ce que nous

savons déjà sur la qualité de la lecture en milieu populaire. Mais au début de son tour de France (1824-1828), il loge avec un compagnon qui déclame Shakespeare, Ducis et Racine. Il est enthousiasmé et achète le théâtre de Piron et de Voltaire, qu'il lit à ses camarades de chambrée. Un notable parisien, Denis Poulot, raconte ses débuts dans la mécanique en 1850. Il a quinze ans, et on le confie à un ouvrier expérimenté qui connaît Corneille par cœur : « Fils d'ouvrier, ouvrier depuis l'âge de treize ans, il avait lu Voltaire, Rousseau ; il savait Corneille en entier : il nous en citait et commentait les plus beaux passages ».

Pendant la première période de la lecture populaire, nous voyons donc se développer trois phénomènes, indépendamment en apparence les uns des autres. Ce sont d'abord la demande d'instruction et les habitudes de lecture qui se manifestent dans les classes populaires. C'est ensuite un projet de régénération du peuple conçu par l'aristocratie et la bourgeoisie éclairées, projet dont les aspects éducatifs sont une scolarisation et une lecture élémentaires, contrôlées, réduites à l'utilitaire : religion, morale, civisme, profession. C'est enfin l'apparition, sous l'Empire et la Restauration, d'une élite prolétarienne qui ignore les limites du projet paternaliste, lit les romanciers contemporains, les classiques et les philosophes, et commence à assimiler les valeurs de culture que les classes sociales favorisées estiment être leur domaine réservé. Ce tableau va se diversifier et se nuancer sous la Monarchie de Juillet avec deux éléments nouveaux : des institutions de lecture conçues pour les classes moyennes qui se développent parallèlement aux bibliothèques populaires, et les premiers balbutiements d'un discours prolétarien qui répond au discours philanthropique, s'amplifie en 1848 et sous l'Empire libéral, et engendre des institutions de lecture ouvrière spécifiques.

Le projet philanthropique ne visait que le peuple, c'est-à-dire une masse aux frontières indéfinies où se confondaient les ouvriers très qualifiés, les artisans, les boutiquiers, les domestiques. Or les habitudes de lecture avaient gagné toutes les classes inférieures de la société, aussi bien celles qui n'avaient que le minimum vital que celles qui pouvaient utiliser une partie de leurs revenus aux plaisirs de l'existence. A ces dernières, nul n'avait jamais songé à interdire la littérature d'agrément rigoureusement proscrite des programmes d'édition et des catalogues des bibliothèques populaires. De quelles ressources, en dehors de la coûteuse bibliothèque personnelle, cette petite et moyenne bourgeoisie disposait-elle pour satisfaire son besoin de s'informer et de se distraire, et parfois son désir d'étudier et de se cultiver ? Entre les rares bibliothèques municipales vouées au culte de l'érudition et de la conservation et les

rudimentaires et austères bibliothèques populaires, il y avait un vide, qui a été comblé très tôt, dès le milieu du XVIII^e siècle, par les cabinets de lecture. Il n'est pas indifférent de constater que leur apparition est contemporaine de celle du discours philanthropique sur la lecture. Françoise Parent-Lardeur a fait une analyse magistrale des cabinets de lecture parisiens à leur apogée entre 1815 et 1830⁵. Elle a montré comment ils s'inséraient dans l'appareil de production et de diffusion du livre et de la presse, et comment ils ont pallié les déficiences, ou l'absence, des bibliothèques publiques en créant des instruments d'information, d'étude, de culture et de divertissement à l'usage de la petite et moyenne bourgeoisie. Peut-être ont-ils aussi corrigé l'austérité de la bibliothèque populaire en proposant au petit peuple, dans les grandes villes au moins, les romans que le paternalisme philanthropique lui refusait. Les tarifs de leurs abonnements les rendaient certes peu accessibles au public populaire, mais au bas de l'échelle, il a dû exister des officines créées pour une clientèle peu fortunée. Le témoignage de la « fille du peuple » Suzanne Voilquin est irrécusable, et que devons-nous penser du cabinet de lecture tenu en 1848 par le compagnon Gosset, ancien père des forgerons ?

Mais ce qui nous intéresse encore davantage, c'est de voir la bourgeoisie créer ses propres institutions de lecture, et ce dans les années même où les milieux dirigeants tentaient d'organiser la lecture populaire. Ce fut d'abord une sorte d'institutionnalisation des relations sociales. Maurice Agulhon a étudié le développement de cette forme de sociabilité au début de l'ère industrielle⁶. Les « cercles », les « casinos », les « salons littéraires » ont été créés par des notables, fonctionnaires, commerçants ou rentiers, qui se réunissaient, dans des locaux acquis ou loués à cet effet, pour causer, jouer et lire les journaux. Tous ont eu cette fonction d'information par la lecture de la presse. Certains l'ont développée en constituant de petites bibliothèques dotées d'ouvrages de consultation usuelle et de livres de lecture. Dans le roman où ils décrivent l'ascension sociale de Maître Gaspard Fix, Erckmann-Chatrion ont noté l'engouement de la bourgeoisie pour ces clubs : « Depuis l'arrivée de Louis-Philippe, c'était la grande mode de fonder des casinos ; les bourgeois et les fonctionnaires ne pensaient plus qu'à se réunir entre eux, à se séparer du peuple... Ces

messieurs s'entendirent pour le règlement et les journaux ; ils voulaient avoir une bibliothèque où devaient figurer les œuvres complètes de Voltaire, les pamphlets de Paul-Louis, les chansons de Béranger ». Erckmann a été sensible à la volonté de ségrégation sociale que traduisait la création de ces cercles. Elle va s'accentuer et s'institutionnaliser avec l'apparition d'associations de lecture réservées aux personnes d'un certain rang social, qui se développent parallèlement aux bibliothèques populaires. Elles sont fondées parfois par les mêmes groupes. Ainsi à Dijon, la Conférence Saint-Vincent de Paul, qui avait créé une bibliothèque populaire en 1837, fonde en 1841 une *Bibliothèque des familles chrétiennes* pour permettre aux « classes élevées et instruites » de disposer d'une bibliothèque offrant « les principales et les meilleures productions de la bonne littérature contemporaine ». A Nantes, l'œuvre Notre-Dame des bons livres réserve cinq de ses dix bibliothèques à la « classe supérieure » et cinq à la « classe inférieure ». A Mulhouse, les manufacturiers protestants créent des bibliothèques populaires et une *Bibliothèque littéraire* pour « un petit cercle d'amateurs de la littérature classique et de la bonne littérature contemporaine ». Plus tardive, la *Société de lecture de Lyon* est créée en 1862. Ces bibliothèques n'admettent pas le public populaire, qui ne pourrait d'ailleurs pas acquitter des cotisations fixées à un taux très élevé : 12 francs à Dijon et à Mulhouse, 30 francs à Lyon. La ségrégation culturelle est explicitée dans beaucoup de textes écrits sur la lecture populaire, et elle a été pratiquée partout. Une analyse des règlements des bibliothèques municipales du XIX^e siècle serait sans doute tout à fait révélatrice. Nous ne citerons que celle d'Evreux, pourtant relativement accueillante, dont le règlement de 1833 porte que « les ouvriers n'y seront pas admis en habit de travail ».

Mais le fait capital de cette période est l'apparition d'un discours ouvrier sur la condition prolétarienne. C'est le discours d'une élite, celle que nous avons vu se former au début du siècle par la pratique de l'autodidactisme et de la lecture. Elle crée maintenant ses propres moyens d'expression : les premiers livres et les premiers journaux écrits par des ouvriers paraissent à partir de 1830. Encore respectueux du discours dominant, le discours ouvrier conteste cependant ses postulats : il n'est pas vrai que la misère soit d'institution divine, il n'est ni inutile ni dangereux d'instruire le peuple. L'élite prolétarienne revendique la dignité et la considération, qui passent nécessairement par la reconnaissance du droit à l'instruction, au savoir, à l'expression. *L'Atelier*, journal rédigé par des ouvriers catholiques, a exposé la pensée la plus élaborée sur l'instruction et sur la lecture dans une série d'articles parus d'octobre 1842 à novembre 1843. Les points d'accord avec le

5. PARENT-LARDEUR (Françoise). — Lire à Paris au temps de Balzac : les cabinets de lecture à Paris, 1815-1830. - Paris : Ecole des hautes études en sciences sociales, 1981. L'ouvrage a eu une seconde édition chez Payot en 1982 sous le titre : les Cabinets de lecture : la lecture publique à Paris sous la Restauration.

6. AGULHON (Maurice). — Le Cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848 : étude d'une mutation de sociabilité. - Paris : Colin, 1977.

discours philanthropique y sont nombreux. Le journal approuve les cours du soir, les bibliothèques populaires, la sélection du bon livre. Il s'en prend aussi au roman et condamne sévèrement la « mystification philosophique » que sont les *Mystères de Paris*. Ce puritanisme dans le choix des lectures est une des constantes de la pensée éducative ouvrière. On le retrouvera sous le Second Empire chez Louis Tolain, un des fondateurs de la Première Internationale, sous la Troisième République chez Fernand Pelloutier, qui fit beaucoup pour la création des bibliothèques des bourses de travail, et il est sensible de nos jours dans les propos des responsables des bibliothèques d'entreprise. On trouve cependant dans *L'Atelier* des considérations étrangères au discours paternaliste. Les bourgeois n'ont jamais bien perçu les obstacles à la lecture en milieu ouvrier et ne semblent pas avoir su s'expliquer le peu de succès de leurs efforts pour y faire pénétrer le bon livre. *L'Atelier*, lui, constate que les jeunes ouvriers lisent beaucoup, mais qu'ils n'ont personne pour les guider dans leurs lectures. Il débride ainsi le mal fondamental dont souffre l'ouvrier autodidacte et pose la nécessité d'une médiation entre le lecteur populaire et le livre. Mais il ne va pas au-delà de ce simple constat. Il faudra encore un siècle pour que les méthodes spécifiques d'animation du livre pressenties au XIX^e siècle soient mises au point et pratiquées couramment par les éducateurs populaires.

Le point fort de cette réflexion est la critique que *L'Atelier* fait des cours du soir. Entre les cours élémentaires (lire, écrire, compter) et les cours professionnels, on ne propose aucune formation générale qui initierait l'ouvrier à la connaissance des littératures et des civilisations. Le journal perçoit le caractère purement utilitaire de cours qui s'inscrivent parfaitement dans la conception paternaliste, qui réserve le monopole de la culture aux classes privilégiées. Le rédacteur esquisse alors un programme de cours de formation générale, mais il dénie toute compétence à l'enseignement public dans ce domaine et ne formule aucune revendication, comme s'il en admettait d'avance l'inutilité. Il préconise au contraire l'enseignement mutuel des ouvriers par les ouvriers. Attestée anciennement dans les milieux compagnonniques, la formation professionnelle mutuelle s'est introduite maintenant dans les chambrées où s'entassaient les ouvriers provinciaux montés à Paris pour travailler dans les chantiers et les ateliers de la capitale. Mais là, l'esprit de ces écoles du soir s'est transformé. On y enseigne toujours l'art du trait, mais ce sont aussi des centres d'alphabétisation et on y discute beaucoup des problèmes politiques, économiques et sociaux. Le maçon Martin Nadaud, le menuisier Agricole Perdiguier, le serrurier Jérôme-Pierre Gilland nous ont laissé de précieux témoignages sur l'atmosphère de ces cercles

ouvriers. On y trouvait des journaux et des livres. On y lisait à haute voix les auteurs classiques et contemporains, la presse ouvrière, républicaine et socialiste. C'est là que s'est forgée la conscience ouvrière éveillée en juillet 1830 et que s'est préparée la Révolution de 1848. Agricola Perdiguier a été le premier ouvrier à proposer un programme de lectures pour les ouvriers dans son *Livre du compagnonnage* publié en 1839 et 1841. Il y revient dans la troisième édition de l'ouvrage en 1857 et dans *Question vitale sur le compagnonnage et la classe ouvrière* en 1861. Ces différents programmes révèlent la vaste culture professionnelle et générale de cet autodidacte. Les lectures des militants ouvriers accusent l'énorme déphasage qui s'est créé au cours des années trente et quarante entre le projet philanthropique et la réalité de la culture prolétarienne. Alors que les promoteurs bourgeois les mieux intentionnés, François Delessert en 1836, Cormenin en 1845, Curmer en 1846, Jules Radu en 1850 limitent encore la lecture populaire aux ouvrages élémentaires de science, d'histoire, de géographie, de dessin, de morale religieuse et civique, des ouvriers et des artisans pénètrent sans crainte dans le domaine réservé du savoir et fraient les voies à la conquête des valeurs de culture par le monde du travail.

Les aspirations prolétariennes ont été largement prises en compte par le gouvernement issu des journées de février 1848. Le ministre de l'Instruction publique, Hippolyte Carnot, ressuscite le vieux projet jacobin de création de bibliothèques populaires dans toutes les communes, et le gouvernement arrête une série de mesures où l'on peut voir se dessiner, pour la première fois en France, une politique et une action culturelle publiques motivées par la volonté de démocratiser le savoir et de faire participer les masses populaires à la vie intellectuelle et artistique. La concertation avec les patrons aboutit dès le 2 mars à la réduction de la journée de travail à dix heures. Agricola Perdiguier a écrit que la décision avait été inspirée par la volonté de donner aux ouvriers le loisir nécessaire à l'étude, à la lecture, à la musique, à la réflexion. Carnot organise des lectures publiques du soir avec la participation bénévole d'universitaires et d'écrivains. Il voulait accoutumer les ouvriers au beau langage, leur donner « la connaissance et le goût des chefs-d'œuvre de notre littérature », et leur permettre de « participer largement à ces nobles plaisirs de l'esprit qui semblaient devoir rester le partage exclusif d'une classe privilégiée ». On diminue le prix des places à la Comédie-Française et à l'Opéra et on y organise des représentations gratuites pour lesquelles des billets sont distribués dans les clubs, les écoles et « aux citoyens les plus pauvres ». Mais, pas plus que la Première, la Deuxième République n'eut ni le temps ni l'argent nécessaires pour organiser le réseau de lecture populaire. Son

action culturelle fut un échec. Elle avait méconnu la nécessité des médiations et des intermédiaires culturels, et cru pouvoir transformer les comportements par des décisions administratives. Aucun prolétaire des quartiers pauvres n'a franchi le seuil des théâtres nationaux. Si l'on en croit la presse, les bénéficiaires de billets gratuits les ont revendus ou donnés. Même si les lectures du soir ont été accueillies avec faveur par la presse ouvrière, nous savons par une chronique de Sainte-Beuve que leur public a été formé pour l'essentiel d'ouvriers d'art et d'ouvriers qualifiés dont le niveau de vie était très supérieur à la moyenne.

La réaction qui suivit les journées de juin 1848 met fin aux tentatives de démocratisation du savoir et de la culture. La prise du pouvoir par Louis Napoléon fige les discours parallèles de la philanthropie bourgeoise et du monde ouvrier. Il reprend après 1860 lorsque Napoléon III, ayant perdu le soutien de l'opinion conservatrice, multiplie les gestes en direction du monde ouvrier, qu'il cherche à intégrer à l'ordre impérial. L'Empire libéral a été une des grandes périodes de l'histoire de l'éducation populaire. Favorisée par le gouvernement, l'action philanthropique resurgit, d'autant plus vivace et entreprenante qu'elle participe de la prospérité économique. Elle s'exerce par le canal de l'administration, des associations et de l'industrie. Le gouvernement impérial réalise le projet révolutionnaire de réseau de lecture populaire. Il crée la bibliothèque scolaire, qui a été le premier système organisé de lecture rurale, et lance un appel à l'initiative privée pour la création de bibliothèques urbaines. La bourgeoisie y répond généreusement. Catholiques, protestants, laïques et républicains fondent des associations de propagande pour la lecture qui encouragent la création de bibliothèques. Les plus connues sont la Société Franklin, la Ligue de l'enseignement et la Société bibliographique qui ont œuvré sur l'ensemble du territoire. Stimulés par le traité de commerce avec l'Angleterre, les industriels prennent conscience de la nécessité de perfectionner les méthodes de production. Certains patrons consacrent des sommes parfois très élevées à l'organisation de cours du soir et de bibliothèques dans leurs entreprises.

La France connaît alors un véritable âge d'or de la lecture populaire marqué par l'édition de collections de livres de vulgarisation populaire et par la multiplication des bibliothèques. L'extension du public entame quelque peu le rigorisme doctrinal, chez les ouvriers comme chez les bourgeois. Le typographe Henri Leneveux, gérant de *L'Atelier* en 1843, au moment où ce journal condamnait la lecture du roman populaire, publie en 1861 une brochure sur l'instruction du peuple. Il y évoque l'analphabétisme dans lequel retombent beaucoup d'adolescents après l'école, et

explique que la lecture du roman et de la presse populaires a été bénéfique pour beaucoup, parce qu'elle a entretenu la capacité de lire. Le roman et le fait divers sont porteurs de connaissance et interviennent aussi dans la formation des adultes. Leneveux sera suivi par un pédagogue comme Jean Macé et un sociologue comme Eugène Véron, qui exposent que les bibliothèques ne susciteront et maintiendront le goût de la lecture que si elles proposent des livres plus amusants qu'instructifs. Ce langage nouveau révèle une attitude réaliste devant la vérité de la lecture des masses, qui n'était pas celle des doctrinaires. Leneveux, Macé et Véron ont été les premiers à reconnaître au public populaire le droit au plaisir de lire et à y voir une motivation essentielle. Ils apparaissent comme les précurseurs d'un modernisme bibliothéconomique qui ne s'exprimera pleinement qu'au siècle suivant. On voit effectivement le roman apparaître dans les catalogues des bibliothèques populaires après 1860. Mais ce ne sera longtemps qu'une tolérance et une concession. Les rapports publiés par les bibliothécaires montrent une répugnance visible à prêter l'ouvrage de divertissement, et ils continuent à faire pression sur le public pour imposer en vain, le livre instructif. Sous l'Empire et au début de la III^e République, la lecture populaire continue à se conformer au projet philanthropique. Elle est dirigée et contrôlée par le pouvoir politique. Le ministère de l'Instruction sélectionne rigoureusement les livres destinés aux bibliothèques scolaires, celui de l'Intérieur surveille l'édition du colportage et contrôle les catalogues des bibliothèques populaires. Les promoteurs maintiennent dans le système de lecture tous les clivages de la société du XIX^e siècle et n'arrivent pas à distinguer dans la masse populaire qu'ils veulent éduquer, l'élite prolétarienne qui s'est affirmée depuis 1830.

Le virage impérial de 1860 a fourni à cette élite des moyens d'expression et une audience qu'elle n'a jamais eus. L'élection par les ouvriers eux-mêmes de délégations aux expositions universelles de Londres (1862) et de Paris (1867), l'autorisation des réunions apolitiques (loi du 6 juin 1868) vont stimuler la réflexion ouvrière qui, loin de se rallier au régime, va se radicaliser et provoquer une agitation grandissante qui aboutira à la Commune. La rencontre avec les ouvriers anglais a provoqué la création de l'Association internationale des travailleurs en 1864. La délégation de 1867 s'est réunie pendant deux années pour mettre ses rapports au point. La loi de 1868 a déclenché un vaste mouvement de réunions publiques qui durera jusqu'à la veille de la guerre⁷. Tous les pro-

blèmes du monde du travail, ceux de la formation ouvrière entre autres, furent débattus au cours de centaines de réunions. Les militants qui y interviennent ont maintenant assimilé les valeurs de la culture dominante, mais ils ont aussi la maîtrise des valeurs du travail manuel et de la technique. Ils font entendre un autre langage que celui de la génération précédente sur l'instruction comme facteur de l'émancipation ouvrière. Ils développent des notions nouvelles comme celles de « l'éducation intégrale » et de l'alternance pédagogique qui, en conciliant la formation intellectuelle et l'apprentissage du métier, créera un homme nouveau, habile au travail manuel comme à l'exercice de la pensée et de l'écriture. Exposées avant 1870 dans les congrès de la Première Internationale, ces idées ont inspiré la politique éducative de la Commune et sont restées au cœur de la pensée ouvrière. Elles éclairent l'évolution ultérieure des institutions de lecture, l'échec des universités populaires, l'immense et houleux débat sur la culture prolétarienne de l'entre-deux-guerres, et les positions actuelles des confédérations ouvrières sur l'enseignement et sur la lecture.

Les aspirations du monde du travail ont donc évolué en un demi-siècle de la simple revendication de l'instruction à celles de l'appropriation du patrimoine culturel commun et de l'expression littéraire. Leur déphasage avec les attitudes philanthropiques est devenu si criant que le législateur en prend acte. En 1884, la loi Waldeck-Rousseau introduit un ordre juridique nouveau en accordant la personnalité juridique aux organisations ouvrières. Cette loi prend le contre-pied du paternalisme qui continue à inspirer l'action éducative des milieux conservateurs, entre autres celle de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers fondée après la Commune par René de la Tour du Pin et Albert de Mun. La circulaire d'application de la loi affirme la maturité de la classe ouvrière et explique que la personnalité civile a été accordée aux syndicats « pour leur permettre de porter au plus haut degré de puissance leur bienfaitante activité ». Parmi les services énumérés, on trouve les cours et les bibliothèques. De fait les syndicats et les bourses du travail ont été nombreux à organiser des bibliothèques dans les années qui suivirent la promulgation de la loi.

A la fin du siècle, il existe en France des dizaines, et peut-être des centaines de milliers de bibliothèques de toutes tailles, qui forment un système tout à fait disparate. Un peu en marge, la bibliothèque municipale demeure figée dans la fonction érudite et conservatoire. La bibliothèque populaire, avec sa variante, la bibliothèque scolaire, conçue par une société aristocratique pour une masse populaire en voie d'alphabétisation, n'a pas su s'adapter à la libéralisation de la société française. La bibliothèque lettrée de la classe

7. DALOTEL (Alain), FAURE (Alain), FREIERMUTH (Jean-Claude). — Aux origines de la Commune : le mouvement des réunions publiques à Paris, 1868-1870. -Paris : F. Maspéro, 1980.

moyenne et la bibliothèque ouvrière pallient chacune de leur côté les insuffisances des bibliothèques municipales et des bibliothèques populaires au bénéfice de publics limités et bien typés sur le plan culturel et social. Parfaitement adaptés à l'origine aux besoins des groupes ou des classes pour lesquels ils se sont constitués, ces ensembles ne présentent aucune cohérence, aucune continuité interne et ne sont pas à la mesure d'une société industrialisée où la mobilité géographique et sociale s'accroît. A partir de 1890, on commence à percevoir dans tout l'Occident une prise de conscience de l'inadaptation des institutions du livre. La critique se développe sur deux fronts : à l'égard des grandes bibliothèques publiques, nationales, municipales et universitaires, auxquelles on reproche l'insuffisance des services rendus aux travailleurs intellectuels et aux hommes d'action ; à l'égard des bibliothèques populaires, paralysées par un paternalisme désuet, qui ne diffusent qu'un savoir élémentaire. Nous avons analysé ailleurs la naissance, entre 1890 et 1914, d'un modernisme bibliothéconomique prônant une nouvelle institution de lecture et de documentation, conçue comme une synthèse de la bibliothèque savante et de la bibliothèque populaire et comme un moyen de la démocratisation du savoir et de la culture⁸. En France, ce ne sont pas les responsables des bibliothèques appartenant aux courants de lecture populaire, lettrée et ouvrière qui prendront en compte les idées nouvelles. Ce sont les bibliothécaires de métier, responsables des grandes bibliothèques publiques de Paris et de province, qui n'avaient jusqu'alors pas pris parti, collectivement du moins, sur les problèmes de la lecture. Entraînés par Eugène Morel et Ernest Coyecque, ces professionnels entendent briser avec la tradition et imposer un type de bibliothèque publique ouverte à tous, offrant des livres et des revues pour tous les âges et tous les niveaux et pratiquant le prêt libéral. L'aide américaine aux régions dévastées par la guerre leur apportera après 1918 les méthodes d'organisation et le savoir-faire qui leur manquaient, et les aidera à dégager une idéologie nouvelle, celle de la lecture publique moderne.

En dépit des résistances qu'elles ont rencontrées dans les milieux conservateurs et chez les bibliothécaires de tradition, les idées nouvelles ont modifié les comportements professionnels et amorcé un lent processus de modernisation des institutions de lecture, qui n'est pas encore mené à terme aujourd'hui. Leurs effets ont été visibles sur les trois ensembles de bibliothèques. Le plus évident est le tarissement du courant bourgeois lettré. Ses institutions n'ont certes pas toutes disparu.

8. Bibliothèques et éducation permanente... op. cit., p. 44-75.

Dans les villes où elles étaient bien implantées, elles se sont maintenues jusqu'à la seconde guerre mondiale et même au-delà. Vestiges dégradés du cabinet de lecture, les abonnements de lecture commerciaux ne sont pas rares non plus dans les grandes agglomérations. Mais les unes et les autres ne tiennent plus qu'une place négligeable. Leurs membres et leurs abonnés ont rejoint en masse les bibliothèques populaires et les bibliothèques municipales lorsque celles-ci ont assoupli leur rigorisme, abandonné les pratiques ségrégatives et élargi leur cadre d'activité aux fonctions de divertissement, d'information, de culture.

L'évolution de l'esprit de la bibliothèque populaire est perceptible dans le réseau municipal parisien dès les années 1880. Les bibliothèques centrales des arrondissements possèdent alors déjà des fonds d'étude, des usuels, des collections de revues pour le travail et la lecture sur place, et leurs fonds de prêt comprennent de nombreux romans. La province est touchée dans les premières années du xx^e siècle. A Angers, à Grenoble, à Lille et à Rouen, on voit le conservateur de la bibliothèque municipale assurer simultanément la direction des bibliothèques populaires. Le mouvement se précipite après 1918, avec l'implantation de bibliothèques américaines dans le Soissonnais et le don à la ville de Paris des bibliothèques de la rue Fessart et de l'Heure joyeuse. Les bibliothécaires populaires disposent alors de modèles d'organisation dont ils vont s'inspirer largement. L'action pédagogique des professionnels leur apportera les médiations nécessaires. Cette action s'exercera à l'école américaine de 1923 à 1929, aux cours organisés par Gabriel Henriot de 1930 à 1936, à l'école de bibliothécaires de l'Institut catholique de Paris après 1936, aux cours élémentaires de l'Association des bibliothécaires français après 1938. D'abord bibliothèque d'application de l'école américaine, l'Heure joyeuse organisera des stages réguliers après la disparition de l'École. Ces différentes filières de formation accueilleront plusieurs centaines de praticiens de la lecture populaire, permanents et bénévoles, exerçant dans les communes, les associations, les entreprises, les hôpitaux. Elles ont contribué à normaliser et à vulgariser des méthodes d'organisation qui vont désormais s'imposer à toutes les bibliothèques de culture. La manifestation la plus spectaculaire du nouvel état d'esprit est la transformation des bibliothèques catholiques. Les bibliothèques des œuvres et des paroisses étaient devenues, au dire d'un jésuite, « des œuvres surtout négatives, qui avaient pour but « la préservation » et pour clientèle quelques jeunes filles ». La Ligue féminine d'action catholique lance en 1936 une enquête générale qui montre les maux dont souffraient ces bibliothèques : médiocrité des équipements, incompétence des responsables, absence de coordination.

La Ligue crée alors le réseau des Bibliothèques pour tous autour duquel elle organise un ensemble de services communs nationaux : information bibliographique, assistance technique, formation.

La polémique entre traditionnalistes et modernistes s'est polarisée sur le couple bibliothèque-musée/bibliothèque populaire. Elle n'a jamais évoqué les bibliothèques ouvrières. Issus pour la plupart des couches sociales privilégiées, les bibliothécaires professionnels n'ignoraient sans doute pas l'existence de ces bibliothèques, mais ils en méconnaissaient assurément la réalité interne. Elles échappaient en fait aux schémas simplificateurs des modernistes. Bibliothèques de culture conçues pour une élite de militants autodidactes, elles étaient au service des luttes ouvrières. La sélection et l'orientation de leurs collections ne s'accordaient pas du tout avec les principes déontologiques explicités dès le Second Empire par les promoteurs de la lecture populaire et repris dans une tonalité différente par les pionniers de la lecture publique. Les uns et les autres ont prôné la neutralité de la bibliothèque considérée comme la condition de l'insertion du service de lecture dans une collectivité publique pluraliste. Tout s'accordait donc pour maintenir les bibliothèques ouvrières à l'écart du mouvement de réforme des institutions de lecture. Elles y sont effectivement restées. L'échec des universités populaires avait encore renforcé la méfiance du monde du travail et l'avait conforté dans l'idée que seules les organisations ouvrières étaient capables de créer les institutions éducatives accordées à l'intelligence et à la sensibilité prolétariennes. Or on constate, fait remarquable, que, en dépit des ignorances réciproques et du fossé qui séparaient les hommes et les institutions, les idées modernistes ont gagné aussi les bibliothèques prolétariennes. Les bibliothécaires militants bénévoles ont même devancé les bibliothécaires professionnels dans la réflexion idéologique et dans la pratique de l'animation. Ils n'étaient pas gênés par la pesanteur et par les routines engendrées par le long passé des bibliothèques municipales et des bibliothèques populaires, et ils ont très vite innové dans des domaines où la créativité des professionnels ne se manifesterait qu'après une ou deux générations. L'histoire des bibliothèques ouvrières de l'entre-deux-guerres reste encore à écrire. Deux d'entre elles cependant nous permettent de saisir la convergence qui se dessine, à leur insu, dans l'action de ceux qui s'attachent à la promotion de la lecture : ce sont la *Librairie du travail* (1917-1928) et le *Musée du soir* (1935-1940)⁹.

Dès 1918 la Librairie du travail se définit comme « un nouvel organe de propagande et d'étude en même temps que de divertissement où chacun pourra trouver ce que réclament ses aptitudes ou ses besoins ». Soulignant le caractère militant de la bibliothèque, le texte en explicite les différentes fonctions et affirme la nécessité d'ajuster les collections aux capacités de lecture de chacun. Il rejette la rigidité doctrinale de la bibliothèque populaire et de la bibliothèque ouvrière, et définit dans une formule très dense et très élaborée les principes d'une lecture publique que les bibliothécaires professionnels n'arriveront à énoncer que vers 1930 et qu'ils ne systématiseront qu'en 1968 en reprenant, sans le savoir, les termes utilisés par la Librairie du travail cinquante années plus tôt. Le Musée du soir a été animé à Belleville et à Montparnasse par Henry Poulaille qui voulait créer à Paris un réseau de bibliothèques qui « ne seraient pas des salles silencieuses... Des lectures y seraient faites. Des exposés, des résumés engageraient à la lecture. Il faudrait que ce soient des ruches vivantes et non des nécropoles ». Comme beaucoup d'activistes, Poulaille ignorait ce qui s'était fait avant lui et ce qui se faisait autour de lui. Il amalgame dans une même proposition les actes et les paroles d'Hippolyte Carnot, de Jean Macé et des bibliothécaires modernistes de son temps. Mais il est allé beaucoup plus loin que ces derniers. Le Musée du soir fut en effet le lieu d'une animation qu'aucune bibliothèque n'avait jamais connue : on y organisa des conférences et des expositions, des écrivains venaient y lire leurs œuvres, des universitaires et des journalistes y animaient des débats. Là encore, la bibliothèque prolétarienne a devancé la bibliothèque publique où l'animation ne pénétra guère avant 1950.

La Librairie du travail et le Musée du soir furent sans doute les derniers spécimens d'un type de bibliothèque qui appartenait déjà au passé. Elles ont perpétué la tradition de la bibliothèque éducative et militante des sièges compagnonniques, des écoles du soir et des organisations ouvrières du XIX^e siècle. Pas plus que celles-ci, elles n'ont été des institutions de lecture de masse que l'élitisme même de leurs fondateurs leur aurait interdit de devenir. Mais le problème de la lecture ouvrière n'était déjà plus posé en fonction de cette élite. Les entreprises développent et multiplient les bibliothèques de loisirs pour leur personnel. Les plus importantes d'entre elles sont confiées à des bibliothécaires qualifiés formés à l'école américaine ou dans les cours de la ville de Paris, et leur organisation s'inspire du modèle américain. Elles ont

9. La Librairie du travail a été étudiée dans un mémoire de Marie-Thérèse BARDOUILLET. Le Musée du soir a fait l'objet de plusieurs articles des amis de Henry Poulaille. Nous en avons extrait et analysé dans l'Educa-

tion ouvrière et le livre. - Le Mans : Bibliothèque de l'Université du Maine, 1982, les faits qui concernent la lecture. On trouvera dans cet ouvrage les références bibliographiques utiles.

parfois des sections enfantines et des sections en langues étrangères pour les ouvriers immigrés. Avec la création de la Société des Nations, les problèmes de la formation ouvrière sont portés au niveau international. C'est là que l'on perçoit le mieux la convergence des préoccupations des responsables du monde du travail et des bibliothécaires professionnels. Ces derniers n'ont pas l'initiative comme dans les bibliothèques publiques, mais ils apparaissent comme les dépositaires d'une compétence et d'un savoir technique qui les imposent comme des experts influents et écoutés. Ils interviennent à ce titre aussi bien dans les organisations internationales spécialisées qu'auprès des confédérations syndicales. En même temps qu'il organise le premier congrès de la lecture publique à Alger en 1931, Henri Lemaître, chartiste, bibliothécaire et documentaliste, dirige une enquête du Bureau international du travail sur les bibliothèques ouvrières, qui montre la place de premier plan que le prolétariat accorde au livre dans la formation et dans les loisirs. La Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) et la Confédération générale du travail (CGT) organisent chacune des institutions de formation ouvrière et syndicale à tous les niveaux. Les collèges du travail et le Centre confédéral d'éducation ouvrière de la CGT s'équipent de bibliothèques. En 1937, la CGT publie un *Rapport sur l'organisation de la lecture publique...* où l'on retrouve toutes les idées communément discutées par les bibliothécaires de métier. Comme eux, ce rapport souligne l'importance de la formation technique, pédagogique et sociale du bibliothécaire, et la CGT ouvre une école pour la formation des bibliothécaires des collèges du travail, qui accueille aussi des bibliothécaires syndiqués exerçant dans les entreprises, les associations et les bibliothèques publiques de Paris. L'enseignement y est donné par des bibliothécaires de formation traditionnelle attachés à des bibliothèques qui n'avaient aucun caractère populaire : bibliothèques municipales, Sorbonne, Ecole normale supérieure.

La guerre calme pour un temps la fièvre qui agite les institutions de lecture. Les mouvements de résistance approfondissent les conceptions dégagées entre les deux guerres. A la Libération, les pouvoirs publics s'inspirent largement de cette réflexion. L'action culturelle par le livre est menée maintenant par trois institutions nouvelles créées en 1945 : la Direction ministérielle des bibliothèques et de la lecture publique, les bibliothèques centrales de prêt et les comités d'entreprise. Confiée aux instituteurs sous le Second Empire, la lecture rurale passe aux mains des bibliothécaires professionnels, qui se partagent avec la Ligue de l'enseignement et les Bibliothèques pour tous de l'Action catholique l'organisation de la lecture publique sur l'ensemble du territoire. La lecture

ouvrière échappe à la direction des entreprises et entre dans le domaine de compétence des comités d'entreprise et des comités d'établissement. Sur le terrain, les points de rencontre entre lecture publique et lecture ouvrière se multiplient : l'Association des bibliothécaires français forme des responsables ouvriers dans ses cours ; les bibliothèques municipales et les bibliothèques centrales de prêt aident les comités d'entreprise par des dépôts de livres, par l'organisation d'activités d'animation communes, par des conseils techniques. Mais la Direction des bibliothèques n'obtient pas les crédits nécessaires à la couverture de l'ensemble du territoire par les bibliothèques centrales de prêt. Les petites communes et les petites entreprises ne peuvent dégager les ressources suffisantes pour créer des bibliothèques viables. Là où ces ressources existent, les élus municipaux et syndicaux ne manifestent pas toujours l'intérêt pour la lecture qui les inciterait à créer des bibliothèques et à les doter de crédits suffisants. Les comités d'entreprise s'attachent plus volontiers à développer l'action sociale, familiale et sportive que l'action culturelle. Le système français demeure donc très lacunaire et présente des contrastes accentués entre de grandes bibliothèques richement dotées, organisées selon les principes de la bibliothéconomie moderne par un personnel qualifié et offrant tous les services utiles à la collectivité desservie, et de petites bibliothèques végétant avec de pauvres moyens grâce au dévouement de bénévoles ou d'employés temporaires qui perpétuent dans les communes et dans les entreprises l'esprit militant des bibliothèques populaires et des bibliothèques ouvrières du XIX^e siècle.

La secousse de mai 1968 a été bénéfique aux institutions de lecture. Elle a provoqué chez un grand nombre de responsables et d'élus politiques et syndicaux une prise de conscience de l'importance du fait culturel dans la vie collective. Nous en connaissons assez bien les conséquences sur les associations professionnelles, sur les bibliothèques publiques et sur les Bibliothèques pour tous. Il est très probable que l'action culturelle des comités d'entreprise a été développée après 1968. Nous le savons pour le Crédit lyonnais, dont la commission « Sports et loisirs » devient « Sports, culture et loisirs » en 1970, et où les problèmes de la lecture sont alors posés en termes nouveaux¹⁰. Les bibliothécaires

10. Cette hypothèse doit naturellement être vérifiée. Nous sommes encore très mal renseignés sur le fait de lecture sur les lieux de travail. Le rapport Vandevoorde a montré la difficulté d'une approche statistique globale des institutions, et nous connaissons peu de recherches qui permettraient une approche concrète. Il serait utile de recenser les travaux qui ont été publiés sur le sujet. Nous avons extrapolé à partir de la thèse de Muriel WEINER : Comités d'entreprise : l'action culturelle, pourquoi faire ? Evolution, bilan et perspectives des activités culturelles, sportives et de loisirs au Crédit Lyonnais, 1945-1978. - (Thèse. 3^e cycle. Paris VIII-Vincennes. S.d. — Thèse inédite.

d'entreprise prennent pleinement conscience de leur contribution à la promotion du livre. Ils prennent solidement pied dans le milieu professionnel : ils animent en 1973 un colloque organisé au festival de Nice et ils constituent en 1976 un groupe autonome au sein de l'Association des bibliothécaires français.

Nous percevons alors un nouveau point de convergence, le dernier peut-être, entre le courant de la lecture populaire ou publique et le courant de la lecture ouvrière. Antinomiques à l'origine, ces deux courants ont évolué pendant un siècle dans une ignorance réciproque. Paralysés l'un et l'autre par des partis pris de moralisme, de didactisme ou d'élitisme, ils n'ont pas su faire la part du plaisir ni compris l'importance des paliers et des médiations dans l'éducation et dans la lecture populaires. Les bibliothèques n'ont jamais pu, pour ces raisons, déboucher sur une organisation de la lecture de masse et ont végété dans le misérabilisme. Produits d'une nécessité sociale cohérente et profonde, les institutions de lecture populaire et de lecture ouvrière offrent le tableau d'une suite discontinuée d'initiatives vouées à l'échec et reprises de génération en génération. L'intervention tardive des bibliothécaires professionnels a apporté au système français la cohésion et la continuité en le polarisant sur l'idée de la bibliothèque publique moderne et en formant

les bibliothécaires populaires et les bibliothécaires ouvriers à des méthodes d'organisation et de gestion normalisées. Ces nouveaux venus ne pouvaient certes pas tenir un autre discours que celui de leur milieu d'origine, c'est-à-dire le discours philanthropique amendé par l'expérience de l'école républicaine et des œuvres post-scolaires. Abandonnant les interdits originels, ces lettrés ont tout naturellement adopté les attitudes de l'élite prolétarienne. Incapables de descendre au niveau de la sensibilité populaire, ils ont prétendu hisser le grand public à celui du système des valeurs humanistes dont ils étaient pétris, répétant ainsi l'erreur des universités populaires, dont ils n'avaient pas compris la leçon. Ils ont ainsi retrouvé les constantes du discours paternaliste et du discours prolétarien : méfiance à l'égard du roman, rejet du roman populaire et du roman policier, acceptation des seuls ouvrages de vulgarisation écrits par des « maîtres ». C'est après 1945 seulement que le hiatus entre cette lecture publique incertaine et ambiguë et l'attente du lecteur populaire a commencé à se combler. Les nouvelles générations de bibliothécaires professionnels, celles de 1945 et de 1968, se sont montrées plus réceptives et plus attentives aux *voix d'en bas*. Certains même n'ont pas hésité à se mettre à l'école du peuple. Après avoir longtemps dialogué avec

les instituteurs, ils ont appris à travailler avec les animateurs d'éducation populaire et avec les bibliothécaires d'entreprise. Les échanges qui se sont produits entre lecture publique et lecture ouvrière ont contribué à la formation d'un consensus qui se manifeste clairement sur les problèmes essentiels.

Les pouvoirs publics ont pris acte de ce consensus, et leur action prend maintenant en compte toutes les institutions de lecture, et non le seul secteur public. Les rapports Vandevorde et Pingaud affirment que les institutions de lecture ouvrière sont une composante essentielle du système de lecture publique. Complémentarité et intégration dans le respect de la spécificité de la lecture sur le lieu de travail, ces propositions rencontrent l'adhésion des grandes confédérations syndicales. Débouchons-nous ainsi sur une autre conception de la lecture de masse ? Dans l'économie du projet peut-être, dans son essence assurément pas. Il y a deux siècles, la société des Lumières et la Révolution ont voulu faire participer le peuple à un système de valeurs qui étaient celles de la culture dominante, et elles ont imaginé l'instrument de cette acculturation : le réseau national de bibliothèques populaires. Incapables de forger cet instru-

ment, elles l'ont dévalorisé en limitant étroitement l'instruction et la lecture populaires. Jalouses de leur supériorité et de leurs privilèges, les classes dominantes ont rarement accepté que les hommes du peuple aient accès à la littérature et aux beaux-arts. Les institutions de lecture ont longtemps reflété les clivages de la société française et multiplié les barrières sur les voies qui auraient pu conduire les masses à la jouissance du capital intellectuel et culturel commun. L'effort tenace des élites puis des organisations ouvrières pour s'approprier les valeurs de culture a fini par lever les obstacles institutionnels. La lecture ouvrière a alors rejoint la lecture publique qui avait déjà balayé les interdits de la lecture populaire. Cette dernière rencontre clôt deux siècles d'histoire. Les institutions de lecture semblent devoir évoluer maintenant vers un système pluraliste, souple et cohérent où le réseau des bibliothèques ne desservira pas seulement les villes et les campagnes, comme l'avaient voulu Philippon de la Madeleine et les assemblées révolutionnaires, mais assurera aussi un service diversifié, adapté aux besoins et à la sensibilité des milieux sociaux, ethniques, spirituels et professionnels qui constituent la nation française.